



JUDO AU SOL



REGLEMENT REGIONAL

JUDO AU SOL – CHALLENGE PAR EQUIPE DE COLLEGES

PARTICIPATION

Pour être classée, une équipe doit être composée de 6 élèves au minimum.

Par souci de donner accès aux activités d'opposition de préhension à tous les élèves, ce challenge de judo au sol par équipe de collèves est ouvert uniquement aux élèves débutants dont le niveau **MAXIMAL** de ceinture est le suivant :

- BF / BG : ceinture jaune
- MF / MG : ceinture orange
- CF / CG : ceinture verte

Ce challenge peut donc s'adresser à tous les élèves.

Lors de ces journées, les catégories d'âge et de poids seront adaptées sur place en fonction du nombre d'élèves inscrits.

FORMULE

Le challenge régional se déroule sur 3 journées étalées sur 4 mois.

CLASSEMENT

PAR JOURNEE :

* Classement individuel et attribution des points :

- 1^{ère} ou 1^{er} de poule : apporte **4** points à son collève.
- 2^{ème} de poule : apporte **3** points à son collève.
- 3^{ème} de poule : apporte **2** points à son collève.
- Participant(e) : apporte **1** point à son collève.

L'équipe qui remporte la coupe est l'équipe qui aura le plus gros coefficient :

Nombre de points cumulés / nombre d'élèves du collève.

* Récompenses :

- 1 médaille à chaque vainqueur de poule.
- 1 coupe à l'équipe vainqueur.

CHALLENGE REGIONAL :

* **Classement :**

L'équipe qui remporte le plus de points par l'addition des coefficients des 3 journées remporte le CHALLENGE REGIONAL.

* **Récompense :** 1 coupe à l'équipe vainqueur.

REGLEMENT

1) Dans le cadre de ces rencontres, les catégories d'âge et de poids seront adaptées sur place en fonction du nombre d'élèves inscrits.

2) Temps de combat et avantage décisif :

<i>Catégories</i>	<i>Temps combat</i>	<i>Avantage décisif</i>
Benjamins/nes	2'	-
Minimes	3'	+ 1'
Cadets/ttes	4'	illimité

3) Pour toutes les catégories, le temps de repos est au moins égal à 2 fois le temps de combat.

4) Les rencontres auront lieu uniquement au sol (départ en position à genoux, l'un en face de l'autre).

5) La victoire par :

a) IPPON est obtenue par immobilisation de l'adversaire sur le dos de 20".

b) WAZA-ARI est obtenue par immobilisation de l'adversaire sur le dos de 10 à 19".

6) En cas d'égalité à l'issue du temps de combat, la décision (à la majorité des 3 arbitres) est attribuée à l'élève qui aura immobilisé son adversaire sur le dos de 1 à 10".

7) S'il n'y a pas eu d'immobilisation, la décision sera alors attribuée à l'élève qui aura dominé son adversaire.

SECURITE des JUDOKAS

1) Les clés de bras et les étranglements sont interdits.

2) Si les 2 judokas (ou l'un des 2 judokas) sont amenés à se lever, l'arbitre annoncera MATTE et remettra les judokas en position initiale de départ.

3) Afin d'éviter toute action dangereuse au niveau des cervicales (à hauteur de tête), l'arbitre veillera que la saisie du col est bien effective, sinon il annoncera SHIDO (pénalité).

ugselbretagnejudoausolugselbretagnejudoausolugselbretagnejudoausol

Secrétariat UGSEL Bretagne : 7 rue Jules Verne – CS 30222 – 22002 SAINT BRIEUC Cedex 01
Tél : 02.96.21.06.30 – Courriel : ugsel.bretagne@e-c.bzh – Site : <http://www.ugsel-bretagne.org>
Ugsel nationale – Site : <http://www.ugsel.org>